

## Procédure interdisciplinaire prévention et contrôle de l'infection Patient présentant la gale

**Acteurs dans cette procédure** : service prévention et contrôle de l'infection (PCI) ; service de dermatologie ; infirmiers(ères) responsables d'unité de soins, chef(fe)s de clinique d'unité, service de santé du personnel

**Concernés par cette procédure** : tous les services cliniques des HUG, service dermatologie

**Auteur** : Marie-Noëlle Chraïti, isc, service PCI

**Responsables** : Dre Anne Iten, médecin adjointe, service PCI ; Dre Laurence Toutous-Trellu, médecin adjointe, service de dermatologie

**Approbation** : Prof. Paola Gasche Soccal, présidente, commission de l'infection ; Prof. Didier Pittet, médecin responsable, service PCI ; Mme Marie-José Roulin, direction des soins

**Date de mise en application** : octobre 2010      **dernière révision** : mai 2014

**Accès** : Intranet/VigiGerme®/Pathologies/Liste des pathologies/Gale

<b>Parasite, infestation, symptômes</b>	<p>La gale humaine ou scabieuse est une affection de la peau causée par un parasite de type acarien, <i>Sarcoptes scabiei</i>, sous-type <i>hominis</i> qui est propre et obligatoire à l'homme. Le parasite ne survit pas plus de quelques jours dans l'environnement.</p> <p>Le symptôme principal est la démangeaison quasi permanente et intense, avec recrudescence le soir et la nuit. Les lésions caractéristiques observables sont le sillon scabieux (tunnel creusé par la femelle pour y déposer ses œufs), les vésicules perlées sur une base érythémateuse, les papulo-nodules infiltrés de couleur cuivrée. Les lésions sont fréquemment localisées aux espaces interdigitaux, aux poignets, aux coudes, aux aisselles, à l'ombilic, aux bas abdomen, sur les fesses, sur les mamelons et aréoles chez la femme, sur la face interne des cuisses et les organes génitaux externes chez l'homme. Chez l'enfant l'atteinte des paumes, des plantes, de la tête et du cou n'est pas rare, alors qu'elle ne se rencontre qu'exceptionnellement chez l'adulte.</p>
<b>Modes de transmission</b>	<p>La transmission interhumaine se fait principalement par contact direct, du fait des femelles fécondées essentiellement, et plus rarement par contact indirect avec des vêtements, du linge de toilette ou de la literie contaminés. La gale est aussi considérée comme maladie sexuellement transmissible.</p>
<b>Contagiosité</b>	<p>La gale survient généralement sous forme épidémique dans les collectivités. La promiscuité et le manque d'hygiène en sont des facteurs favorisants.</p> <p>La gale est contagieuse durant la période d'incubation.</p>
<b>Durée de l'incubation</b>	<p>La durée d'incubation est d'un mois en moyenne (entre deux et six semaines). Cette période est réduite d'un à quatre jours en cas de ré-infestation.</p>
<b>Diagnostic</b>	<p>Le diagnostic repose en général sur la clinique (topographie caractéristique et anamnèse de prurit du sujet et parfois prurit de sujet(s) au contact) sur la mise en évidence du sarcopte ou des œufs lors de l'examen au dermatoscope ou au microscope des prélèvements de squames effectués sur les lésions de grattage. Un test à l'encre peut être aussi effectué.</p>
<b>Traitement</b>	<p>Sur prescription médicale uniquement :</p> <p>Pour l'adulte et l'enfant de plus de 15 kg:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• J0 : Ivermectine 200 µg/kg. (soit 12 mg = 4 cp de 3 mg pour un adulte de 60 kg) en 1 prise avec un grand verre d'eau 2 heures après un repas au moins (le médicament est disponible à la pharmacie des HUG sur commande). Le traitement oral est suivi 8 heures après au moins par une douche savonneuse; des vêtements propres sont revêtus après la douche</li> <li>• J14 : répéter le même traitement.</li> </ul> <p>Pour les enfants de moins de 15 kg et les femmes enceintes, un traitement topique unique par perméthrine 5% est prescrit. Contacter la consultation hospitalière de dermatologie: 079 55 344 91 (079 25 173 41 après 18 :00, 7j./7).</p> <p>Des traitements complémentaires peuvent être prescrits selon la clinique : antihistaminiques. traitements antibiotiques anti streptococciques et staphylococciques.</p> <p>Les ongles coupés court permettent de prévenir les lésions de grattage et le risque de leur surinfection.</p> <p>Pour le succès du traitement, il est nécessaire de considérer l'entourage proche du patient, la désinfection du linge et du lieu de vie du patient. Pour les recommandations relatives à la prise en charge extrahospitalière : <i>Intranet / Sites médico-soignants / Spécialités de médecine / Dermatologie et vénérologie / Activités médicales / Guidelines / Gale</i>, ou référer à la consultation hospitalière et au service social de dermatologie et vénérologie : 079 55 344 91 et 079 55 336 23 respectivement.</p>

<b>Prévention de la transmission selon VigiGerme®</b>	<p>Application des mesures de base, dont l'hygiène des mains, selon leurs indications – <i>Intranet/VigiGerme®/Mesures de base.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le professionnel se lave les mains au savon et à l'eau en quittant le patient (la friction hydro-alcoolique n'est pas scabicide)</li> </ul> <p>En complément, appliquer la Mesure Spécifique « CONTACT » pendant les 24 heures qui suivent l'initiation du traitement oral - <i>Intranet VigiGerme®/Mesures Spécifiques.</i></p>
<b>Déplacements du patient</b>	<p>Les déplacements du patient dans l'institution sont strictement limités aux besoins de sa prise en charge médicale, pendant les 24 heures qui suivent l'initiation du traitement oral. Le cas échéant le patient pratique l'hygiène des mains par lavage au savon et à l'eau lorsqu'il quitte sa chambre.</p>
<b>Visiteur</b>	<p>Pratique le lavage des mains au savon et à l'eau en quittant le patient pendant la durée de la Mesure Spécifique.</p>
<b>Entretien Environnement</b>	<p>Entretien quotidien (une fois par jour) selon le protocole standard - <i>Intranet/VigiGerme®/maintenance/Nettoyage/Entretien de base des chambres.</i></p>
<b>Traitement dispositifs médicaux (DMx)</b>	<p>Le matériel (tensiomètre, stéthoscope, statifs, etc.) est dédié au patient jusqu'à la levée de la Mesure Spécifique, son traitement est effectué selon la procédure standard - <i>Intranet/ VigiGerme®/maintenance/traitement DMx.</i></p>
<b>Evacuation</b> Linge Plateaux repas	<p>Les vêtements du patient sont retirés et déposés dans un sac en plastique blanc, fermé et scellé et remis au proche pour être lavés selon les recommandations du service de dermatologie.</p> <p>L'évacuation du linge hospitalier suit la filière standard de la Centrale de traitement du linge - <i>Intranet/VigiGerme®/maintenance/Linge.</i></p> <p>Le plateau repas usagé est déposé dans le chariot prévu pour son retour au secteur restauration patient <i>Intranet/VigiGerme®/maintenance/vaisselle</i> ; la vaisselle à dotation fixe de l'unité est lavée en machine ou traitée comme dispositif médical immergeable (voir ci-dessus).</p>
<b>Elimination</b> Déchets Excreta	<p>Les déchets sont triés et évacués par les filières réglementées <i>Intranet/VigiGerme®/Maintenance/Déchets.</i></p> <p>Les urines, les selles et les vomissures sont éliminées par le laveur-désinfecteur à déjections humaines, lorsque les W.-C. ne sont pas utilisés.</p>
<b>Levée de la Mesure Spécifique</b>	<p>La Mesure Spécifique peut être levée, sur prescription médicale, 24 heures après la première prise du traitement adéquat.</p>